

2.1.5.9 - Formulaire CERFA des espèces concernées par la demande de dérogation

Les CERFA ci-après : Présentation et justification de l'intérêt public majeur du projet



N° 13 616*01

- DEMANDE DE DÉROGATION POUR
- ☒ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT *

☒ LA DESTRUCTION *

☒ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
- DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées*

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
Ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Pôle Aménagement – Direction de l'Aménagement Routier
Adresse : Rue Viala CS60516
Commune : AVIGNON Cedex 09
Code postal : 84909
Nature des activités :

Qualification : Maître d'ouvrage délégataire du projet « RN7 – Déviation d'Orange sections 1 et 2 »

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION		
Nom scientifique	Quantité	Description (1)
Nom commun		
B1 - MAMMIFERES		
Hérisson d'Europe (<i>Eriacraeus europaeus</i>)	5 à 10 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins durant la phase travaux
Ecreuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	1 à 5 individus	Dérangement de quelques individus lors de la réalisation des travaux
Castor d'Eurasie	1 à 2 individus	Dérangement potentiel de quelques individus lors de la réalisation des travaux

Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Vespère de Saví (<i>Hypsugo savii</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	2 à 3 individus	Dérangement d'individus lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors de la réalisation de travaux de nuit
B2 – AMPHIBIENS		
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	50 individus (y compris pontes)	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Pélodyte ponctué (<i>Palodytes punctatus</i>)	50 individus (y compris pontes)	Destruction, déplacement et dérangement d'individus, larves et pontes en cas de colonisation du chantier rendant un déplacement nécessaire
Crapaud calamite (<i>Epidaeia calamita</i>)	50 individus (y compris pontes)	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
B2 – REPTILES		
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Couleuvre à échelons (<i>Rhinechis scalaris</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Couleuvre d'Esculape (<i>Zamenis longissimus</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Couleuvre de Montpellier (<i>Malpolon monspessulanus</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
Lézard à deux raies (<i>Lacert bilineata</i>)	5 à 10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves et pontes lors de l'ouverture des milieux (bosquets, arbres creux, haies) et lors des mouvements d'engins
B3 – OISEAUX		

Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	3 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Bergeronette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	2 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Bruant proyer (<i>Emberiza calandra</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	2 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>)	2 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Cochevis huppé (<i>Galerida cristata</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	2 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Petit Duc Scops (<i>Otus scops</i>)	3 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Pic épeichette (<i>Dryobates minor</i>)	3 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux

Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	15 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)	5 individus	estruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Rougegorge rubecula (<i>Erithacus rubecula</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Serín cini (<i>Serinus serinus</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, œufs, nichées, poussins lors de l'ouverture des milieux
B4 – INSECTES		
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	5 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves, lors de l'ouverture des milieux (abattage d'arbres)
Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>)	20 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves, lors de l'ouverture des milieux
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	10 individus	Destruction et dérangement d'individus, larves, lors de l'ouverture des milieux

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION*

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetaje de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le projet est inclus dans le programme de déviation de la RN7 à Orange, qui vise à terme à délester le centre ville d'une grande part du trafic actuel, générateur de pollution et d'accidents.			

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION *
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT *

Capture définitive ☐

Capture temporaire ☒ Avec relâcher sur place ☐ Avec relâcher différé ☒

Préciser la destination des animaux capturés : **Pour les reptiles, les amphibiens et les mammifères (dont hérisson), les individus seront relâchés à l'écart du chantier dans les milieux naturels favorables.**

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Les individus capturés seront relâchés immédiatement juste en dehors des emprises du projet et dans un milieu d'accueil favorable**

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☒

Capture avec épauvette ☒ Pièges ☐

Préciser :

Autres moyens de captures ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☒ Préciser : Destruction liée aux travaux de réalisations du projet

Destruction des œufs ☒ Préciser : Risques résiduels de destruction d'œufs ou larves d'amphibiens, de reptiles ou d'insectes

Destruction des animaux ☒ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☐ Préciser :
Autres moyens de destruction ☒ Préciser : Réalisation des travaux de dégagement des emprises – Risques de destruction directe d'individus d'amphibiens, de reptiles ou de mammifères.

Voir description détaillée dans le dossier

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☒ Préciser : Réalisation de travaux de nuit pour l'ouvrage d'art franchissant la voie SCNF

Utilisation d'émissions sonores ☒ Préciser : Pollutions sonores inhérentes au chantier

Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :

Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Ingénieurs écologues

Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Non définie

Autre formation ☒ Préciser : Non définie

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 3 à 4 ans à partir de l'hiver 2021+2022 pour une mise en service envisagée à ce stade en 2026.

Ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : **Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

Départements : **Vaucluse (84)**

Cantons : **Orange**

Communes : **Orange**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☒ Mesures de protection réglementaires ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☒ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **L'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.**

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Modalités de compte-rendu des opérations à réaliser :

Déclaration de la RNV à Orange – section 1 et 2 | Octobre 2021

21